



TRANSACTION

Honoraires de négociation portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation

MONTANT TTC DE LA VALEUR COMMISSION INCLUSE	COMMISSION TTC
Jusqu'à 29 999 €	10 %
De 30 000 a 59 999 €	8 %
De 60 000 à 109 999 €.....	7 %
De 110 000 à 249 999 €.....	6 %
De 250 000 à 449 999 €.....	5 %
450 000 € et plus	4 %

NOS ESTIMATIONS SONT GRATUITES !!

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION

6.00 % HT, soit 7.2 % TTC à charge du propriétaire sur le montant du loyer hors charges

HONORAIRES DE LOCATION (vide ou meublé) à usage d'habitation soumise à la loi 1989, calculés conformément à la loi ALUR

A la charge du locataire :

ETATS DES LIEUX : 3.00 euros/m2

CONTRAT DE LOCATION : 10.00 euros/m2

A la charge du propriétaire :

ETATS DES LIEUX : 3.00 euros/m2

CONTRAT DE LOCATION : 10.00 euros/m2